
REPUBLIQUE FRANÇAISE



RECRUTEMENT AGENT RECENSEUR

Recensement 15 janvier au 14 février 2026

Missions principales

- Participer aux séances de formation organisées par l'INSEE et la mairie.
- Effectuer le repérage des adresses de son secteur.
- Distribuer et collecter les questionnaires auprès des habitants, ou les accompagner dans la réponse en ligne.
- Assurer un suivi rigoureux du déroulement des enquêtes et rendre compte régulièrement à son coordinateur communal.

Profil recherché

- Être disponible et rigoureux(se).
- Sens du contact, capacité d'écoute et discrétion.
- Bonne organisation personnelle et autonomie.
- Connaissance de la commune appréciée.
- Permis de conduire et véhicule personnel souhaités.

Conditions de travail et rémunération

- Contrat temporaire pour la durée de la mission (environ 6 semaines).
- Horaires flexibles, à adapter aux disponibilités des habitants rencontrés (soirées, samedis).

Rémunération forfaitaire :

- 250 € par bordereau de district
- 1,50 € par bulletin individuel rempli
- 1,50 € par feuille de logement
- 3 € par dossier d'adresse collective
- 40 € pour la participation à la formation obligatoire (deux demi-journées)
- 80 € pour la tournée de reconnaissance du secteur attribué
- 80 € d'indemnité kilométrique forfaitaire, attribuée à chaque agent recenseur quel que soit le district (secteur de recensement) affecté